

## VÉNISSIEUX « Viniciacum » se mobilise pour les journées du patrimoine

**Histoire.** L'association de Gérard Petit propose, samedi et dimanche prochains, une visite guidée de l'église Sainte Jeanne d'Arc et présente une exposition sur l'histoire de Parilly.

**G**érard Petit est le président fondateur de l'association Viniciacum qui sera, cette année encore, très active les 14 et 15 septembre pour les Journées du patrimoine.

**Quels sont les objectifs de Viniciacum ?**

L'association a été créée en 1997 et compte aujourd'hui 140 adhérents. Elle a pour raison d'être l'étude de l'histoire sociale, industrielle... de Vénissieux, la protection de monuments remarquables, la mise à l'honneur d'hommes et de femmes qui ont contribué au rayonnement de la ville.

**De quelles actions peut se prévaloir l'association ?**

Nous avons mené un projet philatélique qui a abouti à la création de timbres représentant des roses créées par des roséristes vénissiens. Avec le soutien de la municipalité, nous avons obtenu l'inscription de l'école Pasteur à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et la restauration, dans le vieux cimetière, des tombes des anciens maires et de divers bienfaiteurs. Nous sommes aussi très fiers des actions menées pour la reconnaissance de l'église Sainte Jeanne-d'Arc.

**Que proposez-vous, les 14 et 15 septembre, lors des Journées du patrimoine ?**  
L'association Viniciacum



■ Mado Paganon, membre du CA de Viniciacum et du centre social de Parilly, et Gérard Petit, président fondateur de l'association Viniciacum. Photo Chantal Cullaffroz

propose une visite commentée de l'église Sainte Jeanne-d'Arc située place Jeanne-Labourbe. Les vitraux sont uniques en France et inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques <sup>(1)</sup>. En partenariat avec le Centre social Parilly, nous présenterons aussi, dans les locaux du Centre social, 27 bis avenue Jules-Guesde, une

exposition de photos et documents sur l'histoire du quartier de Parilly au XX<sup>e</sup> siècle <sup>(2)</sup>. ■

› NOTE

<sup>(1)</sup> samedi 14 septembre à 10 h 30, 14 h 15 et 15 heures.

Dimanche 15 septembre à 10 h 30 et à 14 h 30.

<sup>(2)</sup> Samedi 14 septembre, de 10 à 18 heures.

Dimanche 15 septembre de 10 à 17 heures.